

**Registre aux délibérations  
du collège des bourgmestre et échevins  
de la commune de Kehlen**

**Séance du 23 mars 2016**

Présents: MM. Koch Lucien et Eischen Félix, échevins;  
M. Back Mike, secrétaire communal.

Excusé: M. Paulus Aloyse, bourgmestre.

Point de l'ordre du jour: **1**

**Objet: Location et utilisation du lave-vaisselle mobile 'Spullweenchen' et de la buvette mobile 'PEKI' - Mesure d'application**

Le Collège Echevinal,

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2016, numéro 7, portant modification du règlement communal concernant la location et l'utilisation du lave-vaisselle mobile 'Spullweenchen' et de la buvette mobile 'PEKI';

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2016, numéro 8, portant modification du règlement-taxe concernant la location du lave-vaisselle mobile 'Spullweenchen' et de la buvette mobile 'PEKI', approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 15 février 2016, référence MI-DFC-4.0042/NH (52149);

Notant que les deux règlements communaux sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016 et qu'il convient de préciser la mise à disposition du lave-vaisselle mobile 'Spullweenchen' et de la buvette mobile 'PEKI' ainsi que les modalités pratiques s'y rapportant;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, unanimement

Arrête que la mise à disposition du lave-vaisselle mobile 'Spullweenchen' et de la buvette mobile 'PEKI' à une commission consultative communale lors de l'organisation de manifestations sportives et/ou culturelles, de même que la mise à disposition du lave-vaisselle-mobile à un membre du personnel communal ne sera pas refacturé. Ceci vaut également pour la mise à disposition de porcelaine sans 'Spullweenchen';

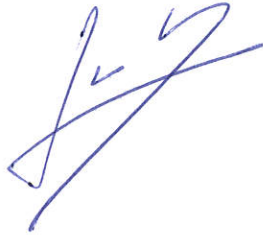
Désigne le sieur Laurent Cremer responsable pour effectuer le contrôle d'entrée et de sortie du Spullweenchen et du PEKI, y compris l'instruction des locataires, la remise de clés et la signature d'un procès-verbal de réception avant et après la manifestation, et

Précise que l'enlèvement du Spullweenchen devra se faire par les soins de l'organisateur, le PEKI sera transporté par les soins de la commune à l'endroit désigné par l'organisateur.

A Kehlen, date qu'en tête.

Le collège échevinal,  
(Suivent les signatures,)  
Pour extrait conforme,  
Kehlen, le 23 mars 2016,

Le Président,  
Koch Lucien,



Le Secrétaire,  
Back Mike,

